



LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - 📠 04 96 13 05 61

site : www.basketprovence.fr - Email : ligue@basketprovence.fr

Cahier des charges pour l'organisation des Finales Régionales Jeunes

Préambule

La Ligue de Provence organise chaque saison des championnats jeunes pour déterminer la meilleure équipe régionale dans les catégories benjamin(e), minime masculin et féminin, cadet(te). L'obtention des titres de champions sera déterminée par une rencontre opposant les deux meilleures équipes de chaque catégorie à la fin de la phase de championnat.

Ce cahier des charges a pour objectif de vous aider dans l'organisation de cette manifestation.

Déroulement des Finales

Les Finales Régionales se dérouleront sur un week-end, et les rencontres se dérouleront de la manière suivante :

- Samedi 13h00 : Finale U13 Masculins
- Samedi 15h30 : Finale U13 Féminins
- Samedi 18h00 : Finale U17 Féminins
- Samedi 20h30 : Finale U20 Masculins
- Dimanche 09h : Finale U15 Masculins
- Dimanche 11h30 : Finale U15 Féminins
- Dimanche 14h00 : Finale U17 Masculin 2^{ème} Division
- Dimanche 16h30 : Finale U17 Masculins 1^{ère} Division

Les horaires, et le nombre de rencontres peut être modifié en fonction des besoins de la Ligue de Provence.

Caractéristiques souhaitées du lieu d'accueil

Pour accueillir les Finales Régionales, le site devra disposer de :

- Une aire de jeu aux normes FFBB
- Une capacité d'accueil d'au moins 400 personnes
- Quatre vestiaires sécurisés pour les équipes
- Un vestiaire arbitre sécurisé
- Un bureau sécurisé à disposition de la Ligue de Provence
- Une salle de réunion pour les membres de la CRAMC
- Une table de marque pouvant accueillir au moins quatre personnes
- Le matériel nécessaire à la table de marque
- Un tableau d'affichage standard
- Un système de sonorisation avec micro sans fil

Organisation d'un Bureau Directeur de la Ligue de Provence

- Mise à disposition d'une salle pouvant accueillir un maximum de 20 personnes
- Mettre à disposition des rafraîchissements pour la durée de la réunion
- Assurer l'organisation d'un repas (un buffet est souhaitable pour rester sur le site des finales) pour les membres du Bureau Directeur. Les frais du repas seront à la charge de la Ligue de Provence.

La Ligue de Provence se chargera de :

- La fourniture des récompenses des équipes
- La fourniture des feuilles de marques officielles
- Le défraiement des arbitres
- Du déroulement du protocole

Le club organisateur devra se charger de :

- La fourniture de l'eau pour les arbitres et la table de marque (soit environ 20 bouteilles)
- L'accueil des équipes et des arbitres lors de leurs arrivées
- La tenue d'une buvette conviviale (boisson et restauration), dont les bénéfices seront conservés par le club organisateur
- Fournir une table pour le protocole de remise des récompenses après chacune des rencontres
- Assurer la sécurité de l'aire de jeu pendant la durée du tournoi
- Assurer la disponibilité de l'aire de jeu une heure avant la première rencontre de chaque journée.
- Assurer dans la mesure du possible une animation musicale tout au long du week-end
- Offrir un espace pour les équipes ou la Ligue de Provence souhaitant filmer les rencontres

Déroulement de la préparation de l'organisation

La Ligue de Provence, par l'intermédiaire du responsable du Pôle Événementiel, se chargera de visiter le lieu d'accueil et de définir avec le club organisateur les modalités d'organisation des Finales Régionales.